

Monsieur Matthieu SCHAFFAUSER
 Directeur du Service Départemental
 De l'U.N.S.S. Vosges
 A
 Madame ou Monsieur le secrétaire de
 l'association sportive
 s/c
 Madame ou Monsieur le Chef d'établissement,
 Président de l'association sportive

CIRCULAIRE UNSS- Mercredi 21 Novembre 2018 Championnat départemental FOOTBALL – Minimes Benjamins

Cher(e)s collègues, vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette compétition.

INSCRIPTIONS INTRANET

Inscriptions en ligne OBLIGATOIRES sur le site www.unss.org puis opuss

ATTENTION : veillez à choisir le ou les bons championnats filles ou garçons

Ouverture du serveur : 14/11/18

Fermeture du serveur : 20/11/2018

Vous devez imprimer un récapitulatif des inscrits à la compétition pour vérification licences auprès responsable

COMPOSITION DES EQUIPES

Catégories d'âge 2019

| | |
|-----------|--------------------------|
| Benjamins | nés en 2006 2007 et 2008 |
| Minimes | nés en 2004 et 2005 |
| Cadets | nés en 2002 et 2003 |
| Juniors | nés en 2000 et 2001 |
| Seniors | nés en 1999 et avant |

En fonction des activités, possibilité d'un ou plusieurs joueurs de catégorie supérieure

ORGANISATION DE LA COMPETITION

PROTOCOLE : DECLARATION A LIRE PAR UN COMPETITEUR ET/OU JO AVANT LA RENCONTRE FACE A TOUS LES PARTICIPANTS

« A l'occasion de cette rencontre UNSS, nous nous engageons :

- A respecter les règles du jeu
- A respecter nos adversaires, nos partenaires, les arbitres et les organisateurs
- A maîtriser nos émotions en toutes circonstances
- A nous montrer exemplaires, généreux et tolérants
- A saluer Arbitres et Adversaires AVANT et APRES chaque rencontre.

BONNE RENCONTRE UNSS ! »

Lieux : - EPINAL (détail des terrains suite circulaire)

Accueil : 13h00

Début des épreuves : début des rencontres 13h30 impératif

Fin de la compétition : 16h30

RAPPELS REGLEMENTAIRES

Les règlements complets sont consultables sur le site www.unss.org

« Chaque équipe doit posséder en son sein un Jeune Officiel et ce, quel que soit le niveau de pratique » (Règlement Fédéral p8)

La Commission Régionale UNSS du 10 septembre 2010 a décidé que :

Avant une compétition, l'enseignant devra s'assurer que son JO est bien répertorié comme Jeune Officiel au niveau requis. Si ce n'est pas le cas, il prévient rapidement, et avant la compétition, le Service Régional UNSS (03 83 18 87 29) s'il s'agit d'une certification académique ou le Service Départemental dont il dépend pour une certification départementale. Dans tous les cas, une équipe se présentant sans JO ou avec un élève n'apparaissant pas dans la liste des JO marquera l'équivalent d'un match **FORFAIT pour son match virtuel, soit 0 point.**

ATTENTION NOUVEAUTES 2018

➤ **FOOTBALL :**

• **BENJAMINS :**

Jeu à 8 contre 8. La mixité est autorisée en Benjamins, avec des Benjamines et **1 MF 1^{ère} année** (née en 2005) autorisées.

• **MINIMES :**

Le Football **Minimes Etablissement** se joue à **8 contre 8**. Le Football Lycée Etablissement se joue à 7 contre 7. Les Benjamines 3^{ème} année (nées en 2006) sont autorisées à jouer en championnat Minimes filles sans limitation de nombre. La catégorie Minimes filles est composée de **B3 + M1 + M2 + 1 C1** maxi par équipe.

- **Pour tous les championnats à 7 ou à 8 :** La relance du gardien de but se fait uniquement à la main ou ballon au sol (pas de relance de volée ou de demi-volée). La surface de réparation mesure 26 mètres x 13 mètres (utiliser si besoin 4 plots plats pour la délimiter au niveau des 13 mètres et de la ligne de but). Le **Hors-Jeu** est désormais jugé sur **DEMI-TERRAIN**.

Les **touches** se jouent désormais **à la main dans le camp adverse, au pied ou à la main dans son propre camp.**

Jeunes Officiels : Une équipe UNSS = Des joueurs + 1 jeune officiel **certifié de niveau départemental en cours de formation (niveau district validé par AS)**

- Le J.O peut être joueur, jusqu'au niveau du championnat d'académie inclus, à condition de faire partie de l'établissement. Au-delà du championnat académique, il ne sera plus autorisé à jouer. Lorsqu'il est joueur, la fonction d'arbitre est prioritaire, et l'équipe doit être en mesure de le mettre à disposition de l'organisation autant de fois que nécessaire.
- Il doit être licencié pour l'année en cours.
- Il peut être d'une autre A.S d'un établissement de l'académie (ne peut pas être joueur dans ce cas).
- Il est certifié au **niveau Départemental minimum (pastille bleue) ou entré en formation sur la journée de formation organisée par le SD UNSS**. Au-delà du championnat d'académie, il devra posséder la certification académique.

Jeune Coach : Chaque équipe devra présenter un Jeune Coach. Il sera reconnaissable par le port d'un BRASSARD ORANGE QUE CHAQUE AS DEVRA APPORTER. Il ne peut pas être d'une autre AS de l'académie. **Le Jeune Coach pourra être joueur**

Règlement adopté par la CMR de Sports Collectifs de l'académie de Nancy – Metz :

Dans une compétition opposant 3 équipes ou plus, dans une formule « championnat » ou « tournoi », toutes les équipes se voient affecter le résultat d'un **match virtuel**, au départ de la compétition :

- Lorsque l'équipe présente un J.O certifié de niveau départemental minimum
 - Elle bénéficie des points correspondant à **1 victoire** dans son match virtuel
- Lorsque l'équipe ne présente pas un J.O certifié de niveau départemental minimum
 - Elle se voit attribuer les points correspondant à **1 FORFAIT** dans son match virtuel (soit **0** point).

Cas d'égalité à la fin des matches de poule (soit 3 équipes ou plus)

En cas d'**égalité** à la fin de la compétition, et après application du match virtuel J.O, vous devez appliquer dans l'ordre : (ne concerne pas le volley-ball)

- 1.** Points/Goal average particulier (match ayant opposé les équipes à égalité entre elles)
- 2.** Victoire à l'équipe ayant reçu le moins de points de pénalités sur le match les ayant opposées
- 3.** Points/Goal average général

4. Victoire à l'équipe ayant le moins de points de pénalités sur l'ensemble des matches
5. Victoire à l'équipe ayant la plus faible moyenne d'âge

TRANSPORT

Organisé par COORDONNATEUR OU AS –(demande de remboursement en ligne sur <https://udb.unss.org/deplacunss>)

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Contrôle des licences : Dès son arrivée, le responsable se présente à l'organisateur et présente obligatoirement listing des licenciés inscrits à la compétition (avec photos ou justificatifs d'identité)-

Présentation des licences si besoin des élèves non-inscrits en ligne (ex ; remplaçant dernière minute)- licences numériques acceptées (sur smartphone, ordinateur, tablette).

En cas d'absence de photo sur une licence, l'élève concerné devra présenter un justificatif d'identité officiel ou non (carte de bus, de cantine, carnet de correspondance...) où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO.

En cas de non présentation de la licence, la règle indiquée page 3 du règlement fédéral s'applique (Art.III.3-28 et suivants) : « *En cas de non présentation de la licence, la participation de l'élève est soumise à la présentation de l'attestation d'inscription par internet signée par le président de l'A.S (...) et d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO ou à la présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM, sa PHOTO ainsi que sa DATE DE NAISSANCE.*

Encadrement extérieur :

Si l'encadrement est composé de personnes autres qu'un enseignant EPS, ces personnes devront présenter leur feuille d'agrément signée par le Président de l'AS (document disponible dans le règlement fédéral). A défaut, ils ne seront pas autorisés à pénétrer sur l'espace de pratique.

FACEBOOK UNSS VOSGES : Devenez Fan !

Prenez des photos de vos rencontres et envoyez les meilleurs clichés au Service Départemental UNSS. Ils seront mis en ligne sur la page Facebook **UNSS VOSGES** !

FOOTBALL Benjamins

Années d'âge Benjamins F : 2006 , 2007, 2008

Années d'âge Benjamins G : 2006 , 2007, 2008 (mixité autorisée) + 1MF

Durée d'un match : Garçons : 15 minutes

Formule : Match de poule puis finales croisées

Points de pénalité : Carton blanc : 0 point Carton Jaune : 1 points Carton Rouge : 3 points

Ballons : Garçons : Taille 4 Filles : Taille 4

Nombre de joueurs : → sur le terrain **8** maximum – **7** minimum pendant le match

→ sur la feuille de match 12 maximum

Dimension du terrain : 67 m x 50 m (L x l), soit ½ terrain de football à 11. . **Terrain STABILISE**

Points attribués : Victoire : 4pts Nul et victoire aux TAB :2 pts

Nul et Défaite aux TAB : 1 pt

Défaite ou forfait : 0 pt Match virtuel : **3 ou 0 pt**

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Filles

❖ PAS D'EQUIPE FILLES

Garçons TERRAIN STABILISE DE SOBA

| Poule A | Poule B |
|-----------------------|-----------------------|
| Clémenceau EPINAL | Louis Armand Golbey |
| Charlemagnes BRUYERES | Cytère RAMBERVILLERS |
| Louis Pasteur RAON | Vautrin Lud SAINT DIE |

❖ Lieux : Terrain stabilisé de SOBA Jeux sur ½ terrain

❖ Horaires : Accueil à 13h00- et tirage au sort des équipes

❖ Organigramme des matches de poule : Perdant rejoue

❖ Puis Finales croisées 1P1/2P2 et 2P1/1P2 puis G/G et P/P et 3èmes/3ème

❖ Resp de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel...) : **Clémenceau EPINAL**

❖ Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination)

▪ POULE A- Clémenceau

▪ POULE B- Vautrin Lud

❖ Décisions techniques (imprime feuille match et transmets résultats au SD immédiatement après les rencontres par téléphone ou par texto au 06.86.63.50.16

▪ POULE A- BRUYERES

▪ POULE B – RAMBERVILLERS

QUALIFICATIONS

Les équipes championnes départementales sont qualifiées pour le championnat académique qui aura lieu le 27 Mars 2019 DANS LA MEUSE

FOOTBALL Minimes

| | | | |
|----------------------------------|--|--|--------------------------------------|
| Années d'âge Minimes F : | 04 - 05 - 06 + 1C1 | | |
| Années d'âge Minimes G : | 04 - 05 + 1C1 | | |
| Durée d'un match : | Filles : 2*15 minutes | Garçons : 15 minutes | |
| Formule : | Filles Poule intégrale à 3 Garçons 2 poules de 3 puis finales croisées ou POULE INTEGRALE DE 5 si 4 équipes | | |
| Points de pénalité : | <u>Carton blanc</u> : 0 point | <u>Carton Jaune</u> : 1 points | <u>Carton Rouge</u> : 3 points |
| Ballons : | <u>Garçons</u> : | Taille 5 | <u>Filles</u> : Taille 4 |
| Nombre de joueurs : | → <u>sur le terrain</u> 8 maximum - 6 minimum pendant le match → <u>sur la feuille de match</u> 12 maximum | | |
| Dimension du terrain : | 67 m x 50 m (L x l), soit ½ terrain de football à 11.. Terrain STABILISE | | |
| Points attribués : | <u>Victoire</u> : 4pts | <u>Nul et victoire aux TAB</u> : 2 pts | <u>Nul et Défaite aux TAB</u> : 1 pt |
| <u>Défaite ou forfait</u> : 0 pt | <u>Match virtuel</u> : 3 ou 0 pt | | |

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Filles STABILISE COLOMBIERES

| |
|--------------------------------|
| Poule A- Saint Jo |
| Louis Armand GOLBEY |
| Guillaume Apollinaire LE THOLY |

- ❖ Lieux : Terrain **STABILISE DE LA COLOMBIERES**
- ❖ Horaires : Accueil à 13h00- MATCH AU MOMENT FINALES GARCONS -
- ❖ Organigramme des matches de poule : -----
- ❖ Resp de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel...) : GOLBEY
- ❖ Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination) + décisions techniques (imprime feuille match et transmets résultats au SD immédiatement après les rencontres par téléphone ou par texto au 06.86.63.50.16
Guillaume Apollinaire LE THOLY

Garçons STABILISE COLOMBIERES

| Poule A | Poule B |
|-----------------------|------------------------|
| Charlemagnes BRUYERES | Maurice Barres CHARMES |
| Louis Armand GOLBEY | LHG GERARDMER |
| Cytère RAMBERVILLERS | ISM SAINT DIE |

- ❖ Lieux : Terrain STABILISE COLOMBIERES sur ½ terrain
- ❖ Horaires : Accueil à 13h00- et tirage au sort des équipes
- ❖ Organigramme des matches de poule **DE 3 PERDANT REJOUÉ**
- ❖ Finales croisées 1P1/2P2 et 2P1/1P2 puis G/G et P/P et 3èmes/3^{ème}+ MATCH FILLES
- ❖ Resp de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel...) : GOLBEY
- ❖ Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination) **POULE A- BRUYERES POULE B- CHARMES**
- ❖ Décisions techniques (imprime feuille match et transmets résultats au SD immédiatement après les rencontres **par téléphone par SMS au 06.86.63.50.16** **RAMBERVILLERS**

QUALIFICATIONS

Les équipes championnes départementales sont qualifiées pour le championnat académique qui aura lieu le 20 MARS 2019 DANS LE 57